

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MITIS
VILLE DE MÉTIS-SUR-MER

RÈGLEMENT NO. 23-166
RÈGLEMENT MODIFIANT DES ÉLÉMENTS DU PLAN D'URBANISME RÈGLEMENT NO. 08-37 CONCERNANT LA MODIFICATION D'UNE AIRE D'AFFECTATION COMMERCIALE (CMC) ET D'UNE AIRE D'AFFECTATION D'HABITATION DE MOYENNE DENSITÉ (HMD) EN AIRE D'AFFECTATION MULTIFONCTIONNELLE (MTF)

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps (L.R.Q., chapitre A-19.1, articles 123 et suivants);

CONSIDÉRANT QUE la ville de Métis-sur-Mer souhaite modifier la cartographie d'une aire d'affectation commerciale (CMC) et d'une aire d'affectation d'habitation de moyenne densité (HMD), pour les transformer en aire d'affectation multifonctionnelle;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Carmen Migneault et unanimement résolu que soit adopté ce projet de règlement qui se lit comme suit :

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 : TITRE

Le présent règlement porte le titre de « Règlement no. 23-166, modifiant des éléments du plan d'urbanisme règlement no. 08-37 concernant la modification d'une aire d'affectation commerciale (CMC) et d'une aire d'affectation d'habitation de moyenne densité (HMD) en aire d'affectation multifonctionnelle (MTF)»

ARTICLE 3 : BUT DU RÈGLEMENT

Le but du présent règlement est de modifier la cartographie d'une aire d'affectation commerciale (CMC) et d'une aire d'affectation d'habitation de moyenne densité (HMD) en aire d'affectation multifonctionnelle (MTF).

ARTICLE 4 : MODIFICATIONS DES PLANS MONTRANT LES GRANDES AFFECTATIONS, NUMÉROS 9048-2008-A ET 9048-2008-B

Les plans montrant les grandes affectations, numéros 9048-2008-A et 9048-2008-B, sont modifiés en retirant les lots numéros 5 934 449, 5 934 452 et 5 935 355 de l'aire d'affectation commerciale (CMC) et les lots 5 933 550, 5 933 533, 5 934 400, 5 934 437, 5 934 399, 5 934 420, 5 934 500, 5 934 538, 5 934 470, 5 934 480, 5 934 482 et 5 934 501 de l'aire d'affectation d'habitation de moyenne densité (HMD), pour les inclure dans une aire d'affectation multifonctionnelle (MTF).

Les plans joints à ce règlement montrent la situation actuelle et la modification proposée (Projection).



ARTICLE 5 : MODIFICATION À L'ARTICLE 3.2.10 DU PLAN D'URBANISME


Le paragraphe a) de l'article 3.2.10 du Plan d'urbanisme est modifié en ajoutant les usages compatibles suivants;

- habitation unifamiliale jumelée
- habitation unifamiliale en rangée
- habitation dans un bâtiment mixte
- habitation en commun

ARTICLE 6 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.


Jean-Pierre Pelletier, maire


Stéphane Marchéterre
Directeur général et greffier-trésorier

Avis de motion le 1^{er} mai 2023

Adoption du premier projet de règlement le 1^{er} mai 2023

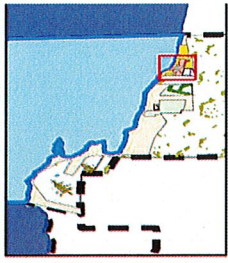
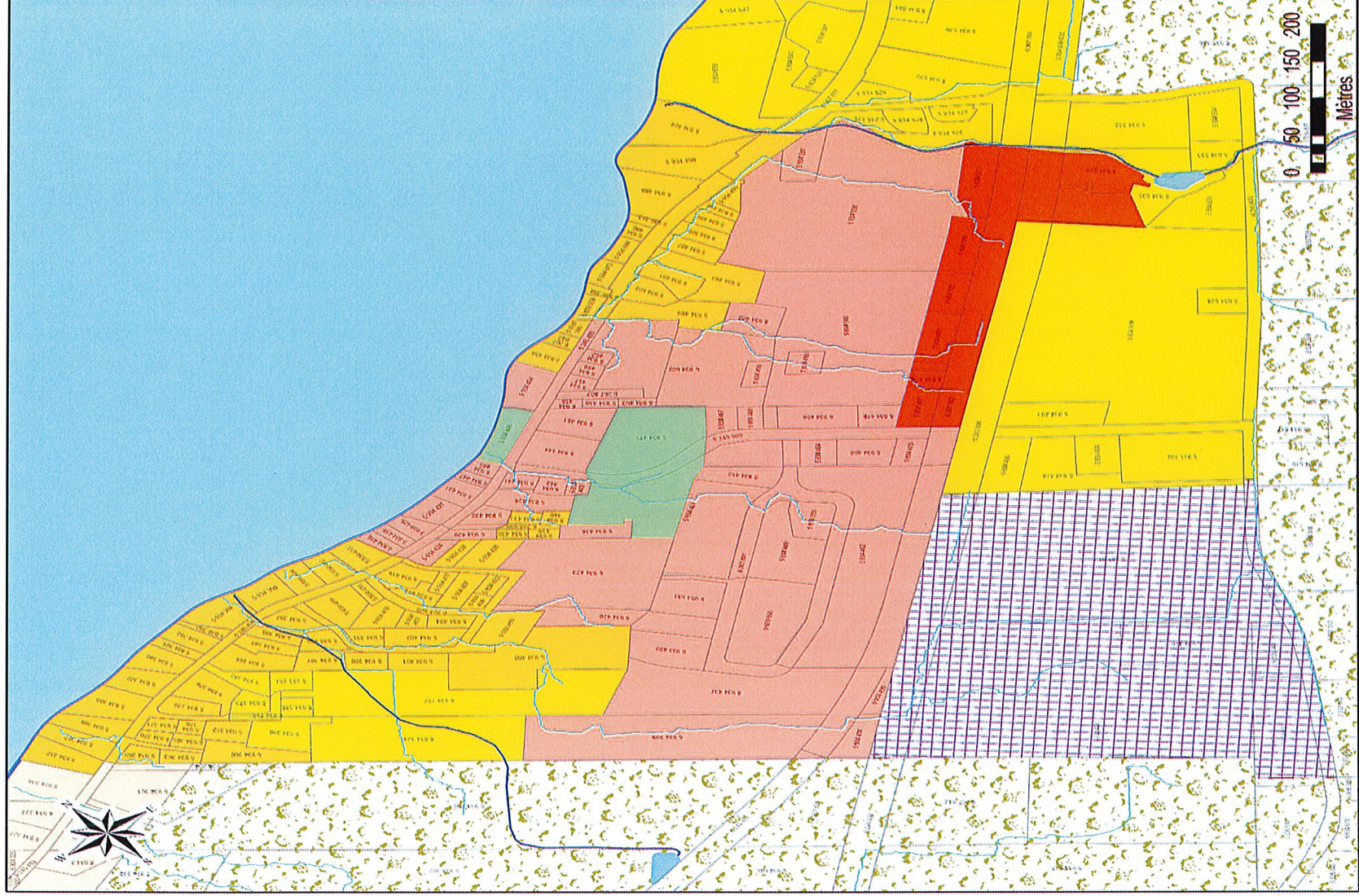
Assemblée publique de consultation le 5 juin 2023

Adoption du règlement le

Approbation du règlement par la MRC et entrée en vigueur le

Plan d'urbanisme
 Numéro 9048-2008-B
 Les grandes affectations
 Projeté
 Périmètres d'urbanisation

-  Affectation agricole (AAC)
-  Affectation agrosilvicoles (AAF)
-  Affectation agricole désaffectée (ADS)
-  Affectation agricole inculte (AIC)
-  Affectation forestière (FRT)
-  Affectation récréative (RCT)
-  Affectation de villégiature (VLG)
-  Affectation de conservation (CSV)
-  Affectation d'habitation de faible densité (HBF)
-  Affectation d'habitation de moyenne densité (HMD)
-  Affectation d'habitation de forte densité (HFD)
-  Affectation d'habitation de maisons mobiles (HMA)
-  Affectation multifonctionnelle (MTF)
-  Affectation commerciale (CJC)
-  Affectation industrielle légère (ILG)
-  Affectation industrielle lourde (ILD)
-  Affectation de loisirs (LSR)
-  Affectation institutionnelle (IST)
-  Affectation expansion résidentielle (EXR)
-  Affectation expansion commerciale (EXC)
-  Affectation expansion industrielle (EXI)
-  Lits d'écoulements potentiels
-  Cours d'eau
-  Plan d'eau
-  Lots



Référence spatiale :

Nom : NAD 1983 CSRS MTM 6
 Datum : North American 1983 CSRS
 Projection : Transverse Mercator
 Échelle : 5 500

Date d'exportation le 2023-04-12.

